

Assez de « Métropole » !

Parce que chaque mot est important, parce que le respect de soi passe par celui de l'autre, l'UCSA-CGT réfute l'utilisation du terme « Métropole ».

L'UCSA-CGT avait déjà obtenu que ce mot, employé comme synonyme de France hexagonale (comprenant la Corse), ne soit plus utilisé dans les différents accords et textes officiels de France Télévisions.

Cette fois-ci, n'en déplaise à certains, ce sont les rédactions qui se voient recommander par la direction de l'information, de ne plus l'utiliser. (*cf. Comité déontologie journalistes du 17 juin 2020*)

L'utilisation abusive de ce vocable, pour désigner une France qui ressemblerait à une « France d'en haut », est en effet aussi inappropriée que méprisante pour les territoires relégués ainsi que pour leurs populations. En utilisant le mot « Métropole » qui, comme tous les mots, induit l'acceptation de son contraire, les utilisateurs accentuent l'effet d'une assimilation qui tend à gommer les fiertés. Reconnaître ainsi que son territoire n'est pas la « Métropole », c'est accepter de le considérer comme moins important. Cette violence symbolique n'est pas acceptable.

Au moment où les interrogations identitaires sont exacerbées dans toute la France, où les pires violences font florès, l'UCSA-CGT affirme que le respect des populations et des territoires ultramarins passe par une appellation ad hoc. L'ancienne opposition binaire issue du colonialisme Métropole/colonie n'est plus de mise, même si, avec une inconscience qui frise la provocation, certains se revendiquent toujours originaires de la « Métropole ».

De même, L'UCSA-CGT n'acceptera pas la tentative de stigmatisation qui se retrouve dans le terme « Métropolitain ».

Et s'il fallait utiliser le mot « Métropole », alors l'UCSA-CGT affirmerait que pour elle, sa Métropole se trouve en Guyane, Guadeloupe, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Polynésie ; à Mayotte, La Réunion, Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, et pas ailleurs.

Quant aux diverses autres métropoles, leur acception différente, administrative, ne provoque aucune polémique et n'amène aucune remarque.

L'UCSA-CGT continuera à défendre l'intérêt, le droit au respect et à la dignité de tous.

Le 19 juin 2020